

Nombre de membres
En exercice : 9
Présents : 7
Pouvoirs : 1
Votants : 8

Reçu à la Préfecture
de Loir-et-Cher, le :

646

30 MARS 2023

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL SEANCE DU 10 MARS 2023

L'an deux mille vingt-trois le dix mars à dix-huit heures, le conseil municipal de Méhers, régulièrement convoqué, s'est réuni en séance ordinaire à la mairie, sous la présidence de Monsieur Gilles LIONS, Maire
Date de convocation : 6 mars 2023

PRÉSENTS : LIONS Gilles, FICHTEN Marie-Pierre, FRANQUELIN Jean – Philippe, MARC- MARTIN Nicole, TEITGEN Carole, JULIEN Gilles, LIONS Pascale

Absente excusée : DEBRUYNE Caroline
Absent non excusé : M THIBAUT Darig

Pouvoirs : Mme DEBRUYNE donne pouvoir à Mme FICHTEN
Secrétaire de séance : Mme FICHTEN M. Pierre

379-DEVIS PRE FIBRAGE LOTISSEMENT « LES HAUTS DE SAINT-CLAIR »

Monsieur le maire expose au conseil que depuis 2018, les lotissements doivent être équipés par le lotisseur (privé ou public) d'un pré-fibrage.

Les travaux de viabilisation du lotissement ayant été réalisés en 2015, cet équipement est manquant, privant les acquéreurs de la possibilité de se raccorder à la fibre, seule solution à ce jour puisque Orange refuse les raccordements en solution « cuivre » depuis le 01 janvier 2022.

Il est donc présenté au conseil un devis d'ORANGE RESOLINE pour un montant de 5 340.00 € TTC pour la réalisation de ces travaux.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal accepte à l'unanimité le devis de ORANGE RESOLINE.

Les crédits nécessaires à ces travaux seront inscrits au budget 2023

FAIT ET DÉLIBÉRÉ EN SÉANCE LES JOUR MOIS ET AN SUSDITS.

Le Maire, LIONS Gilles

Transmis en préfecture le 25 mars 2023

Certifié exécutoire le 25 mars 2023



[Handwritten signature]